

Éléments à fournir OBLIGATOIREMENT avec votre inscription

1. Cette fiche de renseignements remplie.
2. Cette décharge de responsabilité remplie et signée.
3. Votre règlement par Carte Bancaire (via notre site par système « Paypal »), en nous joignant un chèque ou par virement bancaire (nous contacter par mail, nous vous fournirons notre RIB/IBAN). Un seul règlement par journée. Par chèque, celui-ci sera encaissé un mois avant la manifestation.
4. Photocopies de vos documents administratifs : permis, licence, carte grise, assurance + justificatif...

Votre inscription ne sera validée qu'après réception de votre **dossier complet** à l'adresse de Marne Moto Sport. En cas d'intempéries, votre engagement reste confirmé (sauf si annulation de la journée auquel cas, votre réservation vous sera remboursée).

Vous serez avisé par **mail** ou par **sms** de la validation de votre réservation au plus tard une semaine après la réception de votre dossier dans nos locaux.

Contacts et renseignements

www.marnemotosport.fr / contact@marnemotosport.fr / 06.48.12.74.51 ou 06.18.64.81.36 (Etienne)

MARNE MOTO SPORT - 3bis, rue d'Anglemont de Tassigny - 51100 REIMS

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. Fixe et/ou portable : E-mail :

Date et lieu de naissance : Si adhérent MMS, n° de carte :

N° de permis de conduire : Ou de CASM :

Pour les possesseurs, type et n° de licence FFM : Moto Club :

Moto (marque, modèle, année) :

Si carte grise, immatriculation :

Votre groupe de niveau :

Votre mode de règlement :

- Débutant** (pas d'expérience ou moins de 3 journées sur circuit)
- Expérimenté** (peu d'expérience ou environ 5 journées sur circuit)
- Confirmé** (bonne expérience, journées régulières sur circuit)

- Carte Bancaire (PayPal)**
- Chèque Bancaire**
- Virement Bancaire**

Votre / Vos journée(s) :

- Dimanche 14 mars** Circuit des Ecuyers, Beuvarde (02)
- Lundi 19 avril** Circuit Carole, Tremblay-en-France (93)
- Dimanche 09 mai** Circuit des Ecuyers, Beuvarde (02)
- Lundi 14 juin** Circuit LFG, La Ferté-Gaucher (77)
- Dimanche 11 juillet** Circuit des Ecuyers, Beuvarde (02)
- Jedi 19 août** Circuit F1 Magny-Cours, Nevers (58)
- Dimanche 10 octobre** Circuit des Ecuyers, Beuvarde (02)

Votre assurance :

- Licence FFM**
- Assurance à la journée FMA**
- Assurance personnelle (justif.)**



DECHARGE DE RESPONSABILITE
CONDITIONS GENERALES - REGLEMENT

Dans le cadre de la journée du Sur le circuit de
Je soussigné(e) Adresse complète.....

.....
Personne à contacter en cas d'urgence ou d'accident (Nom et téléphone) :
.....

Reconnaît et accepte par la présente, en contrepartie de l'autorisation reçue de pratiquer la conduite sur le site, à dégager et à libérer les propriétaires, bailleurs, locataires qui m'ont permis d'utiliser leur propriété pour des activités mécaniques, le circuit, ses dirigeants, administrateurs, mandataires, employés et toutes personnes ou entités qui agissent et qui exercent des fonctions quelconques en leur nom (ci-après désignés collectivement sous le nom de « renonciataire ») ainsi que l'association Marne Moto Sport, de toute responsabilité au cas où je causerais par mon comportement, volontairement ou involontairement, de manière directe ou indirecte, un dommage, quel qu'il soit, à un tiers, un usager, un salarié du circuit, ou à moi-même durant ma présence dans l'enceinte du circuit.

Je déclare :

- N'être sous l'effet d'aucun traitement médicamenteux ou autre, de nature à altérer mes facultés au cours de ma présence dans l'enceinte du circuit,
- Avoir la pleine possession de mes facultés physiques et mentales,
- Plus généralement, ne faire l'objet d'aucune incapacité permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique de la conduite,
- Etre titulaire du permis de conduire correspondant au type de véhicule utilisé ou d'un Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste (CASM),
- Avoir pleine et entière conscience des risques normaux inhérents à la conduite d'une moto sur circuit fermé, notamment en cas d'excès de témérité, et en accepter pleinement les conséquences en cas d'accident responsable ou non responsable.
- Respecter la limite du niveau sonore individuel maximal et les normes du contrôle technique du véhicule, vérifiées lors de l'inscription (voir plaquette), et accepter le fait qu'aucune indemnisation ne sera versée si le propriétaire ne peut rouler du fait de la non-conformité de son véhicule.

Je renonce d'ores et déjà à engager toutes actions pénales, civiles, administratives et judiciaires à l'encontre du renonciataire et de Marne Moto Sport dès lors que :

- Je serai victime d'un accident dans l'enceinte du circuit,
- Ma responsabilité serait engagée par une personne morale ou physique à la suite d'un dommage, dont je serais à l'origine à l'occasion de ma présence dans l'enceinte du circuit.

Je m'engage à régler au circuit, sur place lors de ma présence dans l'enceinte, toute facture qui me sera présentée et qui portera sur des dommages que j'aurai causés aux infrastructures et biens mobiliers utilisé par le circuit (glissières de sécurité, murs, pneus, stands...).

Marne Moto Sport et le renonciataire ne peuvent être tenu responsable des accidents dont pourraient être victimes les pilotes, accompagnateurs et autres personnes présentes sur le site (tant au niveau corporel que matériel) et des vols qui surviendraient pendant la manifestation. Marne Moto Sport se réserve le droit d'exclure tout pilote ne respectant pas les règles de sécurité évoquées lors du briefing par les responsables de l'association, d'imposer à un participant de changer de niveau et de porter en tous temps des roulages sur piste et déplacements sur le paddock en moto, un casque.

Marne Moto Sport rappelle :

- Que l'âge minimum pour rouler est de 14 ans pour les 125cc et de 16 ans pour les 250cc et plus.
- Que la loi française oblige que tout véhicule à moteur soit assuré par son propriétaire y compris les véhicules de compétition ou assimilés, prototypes ou non homologués.
- Que le pilote doit s'informer auprès de la F.F.M., de sa compagnie d'assurance ou de l'assurance proposée par Marne Moto Sport, afin de connaître et de souscrire les garanties d'indemnisation en cas de dommages (Responsabilité Civile Individuelle Accident).
- Qu'aucune notion de compétition, course ou chronométrage ne sera organisée.

Je prends l'entière responsabilité de l'utilisation de mon propre véhicule, qu'il soit conduit par moi-même ou une autre personne (qui se sera au préalable acquittée de toutes les modalités d'inscription).

Je reconnais et j'accepte avoir lu attentivement le présent accord en entier, je comprends très bien celui-ci et j'accepte d'être lié par ses termes. Je le signe librement et volontairement.

Nom :

Date :

Signature obligatoire (précédé de la mention lu et approuvé) :